

## RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### Procès-verbal

Le 7 mai 2024 à 18 h 30

À l'école des Timoniers (bibliothèque)

Nom	Rôle	Présent	Absent
Mme Manon Arsenault	Enseignant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Mélanie Auger	Personnel de soutien	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Audrey Bazinet-Vézina	Parent	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Dominique Bergeron	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Joël Bouthillier	Directeur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Marc Burbridge	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Patricia Coiteux	Enseignant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Chantal Comeau	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Geneviève Coulombe	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Francis Gagnon	Enseignant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Valérie Gingras	Directrice adjointe intérimaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Arianne Ménard	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Brigitte Primeau	Directrice adjointe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Benoît Provençal	Enseignant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Mélissa Lanthier	Parent (substitut 1)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Simon Cadorette	Parent (substitut 2)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

#### 1. Mot de bienvenue ;

Ouverture de la rencontre : 18h33

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption) ;

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Benoît Provençal.

Adopté à l'unanimité.

**CÉ-2023-2024/30**

#### 3. Période de questions du public ;

Pas de public

#### 4. Lecture et adoption du procès-verbal du 9 avril 2024 (adoption) ;

Page 2 : point 5 Soyez Invités point 6 ; Type de plante vendu

Page 3 : Saut de paragraphe Mot des élèves. Point 14 Envoi pas de E

**Point 12 : 2755\$ + taxes**

Reformulation : JE..... il est marqué je souhaiterais que je voulais pas l'oublier nous souhaiterions que on va aller le reformuler.

L'adoption du procès-verbal du 9 avril 2024 est proposée par madame Comeau appuyée par M. Burbridge.

Adopté à l'unanimité

**CÉ-2023-2024/31**

#### **5. Suivis au procès-verbal du 9 avril 2024 ;**

Point soirée des bénévoles : L'année prochaine, nous reconduirons la même soirée des bénévoles, en prenant en compte quelques ajustements. Un point positif à noter est l'efficacité de la livraison, qui a été bien meilleure que l'année précédente. Nous avons également pris le temps de reconnaître les personnes nommées avec classe et rigueur.

En ce qui concerne la participation du groupe GATSA au camp Richelieu, cela a été plus compliqué, peu d'élèves ont voulu participer, donc nous avons conclu que cette classe ne participerait pas au camp. La participation sera gratuite pour tous afin de rendre le parascolaire plus accessible et équitable pour tous les élèves.

#### **6. Code de vie 2024-2025 ;**

Nous avons revu les modifications apportées au code de vie, indiquées en jaune dans la documentation pour cette rencontre. Nous avons également abordé le sujet des frais scolaires de manière explicite. Nous avons constaté que certains parents rencontrent des difficultés à payer, ce qui a conduit à une accumulation de mauvaises créances. Cette année, certains parents sont en attente de paiement pour les frais scolaires, ce qui nous a incités à reconsidérer notre approche pour garantir que les frais soient payés en totalité avant d'autoriser la participation au parascolaire. Nous avons également discuté de l'importance des frais scolaires pour financer les activités parascolaires et encourager les parents à les régler en temps opportun.

En ce qui concerne les règles en classe, nous avons précisé que seule l'eau est autorisée. Les élèves sont responsables de récupérer leurs devoirs en cas d'absence, et l'utilisation de téléphones portables pendant les heures de cours est interdite. Nous avons également souligné qu'il est important de respecter les pauses pendant les déplacements, mais qu'il n'est pas autorisé de sortir de classe pendant les heures de cours, sauf en cas d'urgence.

Concernant les sanctions, nous avons rappelé que les élèves peuvent être retirés de classe en cas de non-respect des règles. Enfin, nous avons réaffirmé que fumer sur les terrains de l'école est interdit, et que l'utilisation de cigarettes ou de vaporisateurs est réglementée dans les zones désignées.

L'approbation des modifications au code de vie 2024-2025 est proposée par Mme Bergeron.

Approuvé à l'unanimité

**CÉ-2023-2024/32**

## **7. Montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées ;**

C'était simplement pour attester de la réception des montants mentionnés. Nous confirmons avoir reçu les différentes annexes associées à cette réunion. Cela constitue une résolution concernant la reddition de comptes.

Approbation : Mme Burbridge et Mme Ménard

L'approbation de la reddition de compte est proposée par M. Burbridge et appuyée par Mme Ménard.

Approuvé à l'unanimité

**CÉ-2023-2024/33**

## **8. Mise à jour des règles de régie interne ;**

Ce que nous avons ajouté correspond à la teneur de nos discussions. Nous avons mentionné que les règles de régie interne ne peuvent pas établir de délais plus courts que la loi, qui stipule un délai de 7 jours. Les séances du Conseil d'établissement doivent être tenues à l'école, donc les réunions en TEAMS seront limitées aux situations exceptionnelles, privilégiant ainsi des échanges plus enrichissants en personne. En ce qui concerne l'assiduité, nous avons également mentionné un article de loi. Nous avons informé qu'il reste une séance à venir, et qu'en raison de cela, nous pourrions conclure nos activités sans affecter la représentativité des parents. Les membres peuvent proposer des points à l'ordre du jour au moins 7 jours avant la séance, conformément à la loi.

## **9. Transferts volontaires ;**

En fait, de façon automatique, le centre de services a envoyé un courriel pour lancer l'opération « transferts volontaires ». Chaque année, nos écoles sont à pleine capacité, voire parfois un peu au-dessus. Lorsque nous faisons une demande de transfert volontaire, c'est-à-dire si un élève de secondaire cette année préfère aller à Jacques Leber ou à Saint-François-Xavier par exemple, les parents peuvent exprimer leur intérêt pour un transfert volontaire. Si nous avons un surplus d'élèves et qu'un élève est bien placé par rapport au transport, nous préférons le déplacer volontairement plutôt que de passer à l'étape des transferts obligatoires. Cela permet de stabiliser la situation sans trop perturber les familles. Cette information sera envoyée à tous les parents cette semaine ou la semaine prochaine. Si vous la recevez et que vous n'êtes pas intéressé, vous n'avez qu'à ne pas répondre. Nous faisons cela pour nous donner une marge de manœuvre. Toutes les écoles le font maintenant.

## **10. Approbation des activités complémentaires et sorties éducatives ;**

L'enseignante de danse voudrait faire venir à l'école et organiser un atelier en salle de gym pour ses élèves un danseur de la troupe révolution. Madame Boulet, enseignante de danse,

a proposé un atelier pour les élèves le 31. Le coût sera de 1000,00 \$ les frais seront payés par l'école, pour une activité de danse de haut niveau avec des danseurs bien connus.

En ce qui concerne le lave-auto, chaque année, les élèves de GADP lavent les autos du personnel de l'école, avec des frais de 20,00 \$ pour un nettoyage extérieur et 35,00 \$ pour un nettoyage intérieur/extérieur de leur voiture. Cela vise à initier les élèves au marché du travail et à encourager le travail manuel de qualité. Monsieur Gilbert s'occupe de cette activité, qui sert également à récolter des fonds pour l'équipe.

Nous avons également organisé une visite à la résidence pour personnes âgées Domaine des Cascades le jeudi 9 mai prochain dans le cadre de l'engagement communautaire du profil Élève sans Frontières. Les élèves ont déjà exprimé leur enthousiasme pour cette expérience. Nous avons obtenu une autorisation parentale pour cette sortie, qui ne nécessite aucuns frais, car elle se fait à pied.

La guignolée, les élèves du profil organisent annuellement une collecte de denrées non périssables pour les personnes dans le besoin. Nous sollicitons votre approbation pour cette initiative, qui est renouvelée chaque année.

L'approbation des activités est proposée par Mme Bergeron et appuyée par M. Burbridge.  
Approuvé à l'unanimité  
**CÉ-2023-2024/34**

**11. Approbation des activités de financement ;**

Rien à approuver

**12. Mot des élèves ;**

Aucun

**13. Mot du personnel ;**

Ils ont eu une activité la semaine dernière, tous ont participé à une partie de airball pour le secondaire 3, et ça a été un grand succès, c'était formidable de voir les élèves participer pour la première fois. Il y a eu une autre activité cet après-midi pour les élèves des équipes scolaires et parascolaires, ils ont assisté à une conférence avec un joueur de basketball de l'Alliance de Montréal, qui a parlé de son parcours scolaire et a répondu aux questions des élèves. Ensuite, il a joué au basket avec eux pendant environ une heure et leur a donné des autographes, c'était vraiment agréable. C'est une initiative de l'école, ça a été repris ici à l'initiative de Monsieur Richard, et ça a beaucoup intéressé les élèves.

#### **14. Mot de la déléguée au comité de parents ;**

La pièce de théâtre "?" se déroulera le 27 mai à 19h. C'est une occasion pour les parents et les amis des élèves de venir assister à la représentation. Cela soulève également des réflexions sur la santé mentale à travers l'école.

#### **15. Mot de la direction ;**

Les examens approchent avec quelques modifications à l'horaire. Le 4 juin, les élèves auront des évaluations de mathématiques pour les secondaires 1 et 3 et de français pour le profil secondaire 2, tandis que les élèves de profil seront à Toronto. Du 17 au 21 juin, une session d'examen final aura lieu, avec des évaluations le matin et des cours réguliers l'après-midi, concluant le 21 juin. Concernant la lutte contre l'intimidation, des mesures sérieuses sont prises, y compris des expulsions scolaires. Il est souligné que l'intimidation ne se limite plus à l'école mais peut se poursuivre en ligne, rendant la documentation et la prévention des comportements intimidants plus complexes. Des interventions variées sont menées pour sensibiliser les élèves et prévenir ces comportements, notamment des ateliers et des rencontres avec des professionnels. Ces efforts culmineront avec la présentation d'un projet lors de la semaine de santé mentale.

#### **16. Mot du président ;**

Au dernier conseil d'établissement, je ne pourrai pas être présent, car je serai dans le sud. C'est mon dernier conseil, car mon mandat de deux ans se termine et je n'aurai plus d'enfant à l'école. Je tiens à remercier toute l'équipe pour son travail inspirant, surtout dans le développement de l'esprit d'équipe au sein des équipes sportives, ce qui a été une découverte remarquable pour moi. Je suis confiant que cette belle dynamique se poursuivra.

#### **18. Questions diverses ;**

Calendrier scolaire 24-25

Les journées pédagogiques sont fixées pour l'année, avec deux jours proposés aux enseignants pour leur permettre de s'organiser en fonction de leurs besoins. Les dates sont généralement décidées en concertation avec les comités de parents, mais une fois fixées, leur contenu est déterminé par les enseignants eux-mêmes. Cette année, une journée pédagogique est prévue le 27 août pour la rentrée, ainsi qu'une autre avant Noël. De plus, les journées de tempête seront également utilisées à des fins pédagogiques. Une journée du secteur nord-ouest du centre de service est prévue pour le 9 décembre, et deux autres journées ont été déterminées après consultation avec le CPE pour répondre aux besoins des enseignants en préparation des bulletins et des rencontres de parents. Enfin, le calendrier scolaire pour l'école des Timoniers est établi en tenant compte des particularités de cet établissement.

Suivi Terrain de soccer : TEAMS : 8 mai 2024 20h à 21h avec les membres du CE. Discussion des enjeux Présidente et vice-présidente de l'école des Bourlingeurs discussion à titre informatif. Compte rendu à la prochaine rencontre.

**19. Levée de l'assemblée.**

Levée de l'assemblée : 19 h 39

Proposée Mme Ménard  
**CÉ-2023-2024/35**

---

Joël Bouthillier  
Directeur

---

Geneviève Coulombe  
Présidente